

CCAS DE JANZE
Place de l'hôtel de ville JANZE
T : 02 30 30 01 13
E-mail : ccasjanze.fr
Responsable :
Mme JANNET, Directrice du CCAS

Structure

ALT (CCAS Janzé)
Hébergements d'urgence
PAYS DE VITRE

Capacité

Nb Places : 6

Public

Public : Tout public éligible à l'ALT

Accès mobilité réduite : Non

Accueil d'usagers avec chien : Oui

Hébergement

Descriptif : 1 T2 (1 chambre de grande surface) et 1 T3 (2 chambres). Les logements sont équipés et meublés.

Règles de fonctionnement

Contrat séjour : Contrat d'occupation+ règlement intérieur+ état des lieux+ attestation d'assurance

Participation financière

Participation à l'hébergement : 30 euros/mois au printemps et l'été correspondant à une estimation forfaitaire des consommations d'énergie (eau, électricité), 60 euros par mois le reste de l'année